

**ABONNEMENT.**  
**Saumur :**  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 8  
**Poste :**  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

**On s'abonne :**  
 A SAUMUR,  
 chez tous les Libraires,  
 A PARIS,  
 Chez DONGREL et BULLIER,  
 Place de la Bourse, 32;  
 A. EWIG,  
 Rue Fléchet, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

**INSERTIONS.**

Annonces, la ligne . . . . . 20 c.  
 Réclames . . . . . 30  
 Faits divers . . . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas, et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

**On s'abonne :**

A PARIS,  
 Chez M. HAYAS-LAFFITTE et Co,  
 Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

12 Décembre 1879.

**Chronique générale.**

La trêve ministérielle se continuera pendant deux ou trois semaines, mais pas au-delà. Les ministres se rejettent, les uns sur les autres, la responsabilité des embarras de la situation.

On a pu constater, au Palais-Bourbon, que les conversations des députés opportunistes reflétaient un découragement très-visible. Le fait est que la situation n'est pas brillante pour eux, et comme issue on n'aperçoit qu'une dissolution anticipée.

La liberté de l'enseignement chrétien a été bafouée au Sénat, par les ministres de la République, et méconnue au conseil d'Etat.

M. de Larcy a interrogé le ministère sur l'injustice commise à Alais au détriment des Frères, brutalement expulsés d'un domicile leur appartenant.

Dans un langage éloquent et énergique malgré son grand âge, M. de Larcy a retracé les faits regrettables dont la ville d'Alais a été le théâtre, lors de l'expulsion des Frères de la maison qu'ils occupaient depuis soixante ans, et dont un ancien curé d'Alais avait fait don à la commune, à la condition d'y établir une école congréganiste. Le point de départ de cette triste affaire était, on se le rappelle, la distribution des prix aux élèves des écoles communales. Le conseil municipal avait voulu faire lui-même le choix des livres, et on peut juger quels livres il avait choisis. Le respectable curé d'Alais demanda aux enfants de vouloir bien lui montrer les ouvrages qu'ils avaient reçus, et il ne fut pas étonné d'y trouver des livres contenant les attaques les plus vives et les

plus calomnieuses contre la religion catholique.

Il leur proposa d'échanger ces livres contre d'autres, et les enfants acceptèrent. Voilà tout le grief : le préfet lança un arrêt transformant l'école congréganiste en école laïque, et les Frères furent expulsés, manu militari, de la maison qui leur appartenait, au milieu des protestations furieuses de la population, indignée des agissements du gouvernement.

M. Lepère a répondu au discours concis et incisif de l'éloquent orateur par un plaidoyer long et diffus dans lequel, pendant près d'une heure, il a essayé de se défendre contre les faits précis apportés à la tribune par M. le baron de Larcy. Il a insinué, avec la mauvaise foi d'un écolier pris en faute, que c'étaient les Frères qui avaient commencé, et que c'étaient eux qui devaient supporter la responsabilité des troubles. Il a hautement défendu l'arbitraire du préfet du Gard, le célèbre M. Dumarest. Le préfet a fait fermer les écoles des Frères, il les a chassés de leur domicile; l'un d'eux était malade, il l'a arraché de son lit; il a bien fait! Mais un des points principaux du discours du ministre de l'intérieur, qui a provoqué avec juste raison les protestations de la droite et qui a valu à M. Lepère une verte réplique de M. le baron de Larcy, c'est lorsque le ministre est venu émettre cette singulière théorie que le maire et le conseil municipal avaient le droit de s'immiscer dans les affaires de l'école, parce que c'était une école communale, entretenue des deniers de la commune, et que les livres de prix étaient payés par la commune.

C'est là, en effet, une singulière prétention; les deniers de la commune ne sont-ils pas fournis par les habitants catholiques et autres? Et lorsque les catholiques sont en majorité, comme dans la ville d'Alais, la municipalité a-t-elle le droit de se servir de leurs deniers pour combattre leurs opinions?

Du reste, M. le baron de Larcy, en citant une seule phrase des livres distribués aux élèves, a donné une juste idée de l'esprit du

conseil municipal et a répondu victorieusement aux allégations dénuées de fondement du ministre empêtré dans son propre discours. Voici ce qui est écrit dans un de ces livres : « Les prêtres, isolés du reste des hommes par le célibat, sont les ennemis de la famille et de l'humanité. » Cette phrase seule n'absoudrait-elle pas M. le curé d'Alais et les Frères de toutes les fautes qu'ils auraient pu commettre?

M. Lepère a donné des explications dignes de lui, accusant les maîtres congréganistes de s'être mis en insurrection contre la municipalité; à l'en croire, ils sont les auteurs de tout le mal.

M. Chesnelong, excité par les incroyables affirmations du ministre, prend la parole à son tour, et dans un langage magnifique dénonce au pays l'entreprise du gouvernement contre l'enseignement chrétien; il rend hommage à l'Institut des Frères, à l'esprit de patriotisme qui les anime, et à leur méthode d'enseigner.

M. Jules Ferry répond; il avoue ingénument que l'enseignement laïque a toutes les préférences du ministère. C'est assez visible et c'est précisément là ce dont on se plaint à bon droit.

M. Laisant aurait déclaré, dit la *Liberté*, qu'il n'a jamais manifesté l'intention de demander, par voie de question, le remplacement du général Vinoy à la Légion d'Honneur.

Une des raisons qui font souhaiter au cabinet que la Chambre se sépare le 20, c'est qu'on ne connaît pas encore, à cette date, le résultat de l'élection de Vaucluse, que les groupes avancés de la gauche ont voulu attendre avant d'interpeller le ministre sur la révocation de M. Gent.

Le Président de la République a annoncé au conseil des ministres qu'il publierait un message pour l'ouverture de la session lé-

gisative de 1880 et a demandé à chacun des membres du cabinet de lui fournir les éléments nécessaires pour la publication de ce document.

M. Challemel-Lacour est à Paris depuis quelques jours pour négocier, dit-on, sa nomination à un autre poste diplomatique que celui de Berne. On racontait, à ce sujet, dans le cabinet de l'un de nos ministres, que, dans la capitale politique de la confédération suisse, M. Challemel-Lacour avait su se rendre la vie sinon impossible, du moins un peu plus que malaisée, avec le personnel diplomatique de là-bas.

On prête au gouvernement l'intention de faire, pendant la session actuelle, l'instruction préliminaire du procès dont M. de Baudry d'Asson est menacé, et de commencer les poursuites contre ce député dès que la Chambre se sera séparée de nouveau.

L'établissement des comités libres de bienfaisance, dans différents quartiers de Paris, paraît mécontenter furieusement les conseillers municipaux qui prétendent que la réaction lève la tête, et que le gouvernement doit surveiller les agents de ces comités!

**Etranger.**

ANGLETERRE. — A Londres, le froid est intense, mais n'approche en rien de la température sibérienne qui sévit à Paris.

Il est tombé un peu de neige à Londres, mais sans aucune importance.

ITALIE. — On écrit de Rome :

« L'hiver est rigoureux, l'argent est rare, les transactions commerciales sont nulles. »  
 » Les ouvriers, sans ouvrage et affa-

15

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

**L'AUTOMNE D'UNE FEMME**

(Suite.)

La navigation entre les Accroches et la station n'était ni longue ni pénible. Les robustes biceps du capitaine faisaient voler le canot comme une coque d'amande. Il chantonnait, machinalement, quelque chose d'infiniment moins distingué que le refrain créole qui avait tant ému Robert.

Un moment, il s'interrompit pour dire :

— Vous êtes assis à la place que je donne à M<sup>lle</sup> la comtesse d'Anglejean, quand elle vient voir sa fille... ce n'est pas souvent, par exemple!... Il faut lui mettre un tapis, des coussins, et, quand la coquille saute un peu, ce sont des petits cris : « Mon bon Rovelou !... nous allons chavirer !... mon cher capitaine !... vous répondez de moi ! » Oh ! ces jolies femmes ! quelles mignardises et quelles grimaces !... Et nous nous y laissons prendre tout de même, mille milliards de têtes de nègres !... et quand elle fait l'effrayée, là, sur le banc où vous êtes, je me mets en quatre pour la rassurer, je prends ma voix douce, je ne sais qu'in-

venter, quoi !... Elle en doit rire !... Nous sommes niais, vrai, nous sommes niais avec ces belles petites poupées-là !... qui sont plus fortes que nous... qui dansent huit nuits de suite sans désespérer... qui ne s'usent pas le cœur à aimer personne... pas même leur fille !... Enfin, depuis que le monde est monde, ce n'est pas nouveau, hein ?... Il paraît que c'est toujours comme ça.

Le capitaine lança vers le ciel une philosophique bouffée de la formidable pipe qu'Emmeline n'autorisait pas. Robert répéta d'un ton monotone et convaincu :

— Oui, capitaine, nous sommes niais, nous sommes vraiment niais.

On arrivait à la station. Dans le vent, une cloche rendit un son clair.

— Voilà ma brave *Ville de Royan* ! dit joyeusement Rovelou en sautant sur l'embarcadere. Mille milliards de têtes de nègres !... je suis toujours content quand j'y remonte.

— Alors, nous allons nous séparer ici ?

— Vrai ?... vous renoncez à Royan ?

— Tout à fait.

— Dans dix minutes, le *Vélocé* va passer, remon-

tant vers Bordeaux, et, si vous êtes bien décidé...

— Adieu, mon bon Rovelou, je prendrai le *Vélocé*.

La *Ville de Royan*, toute mignonne et blanche, semblait s'être mise en frais de coquetterie pour

reprendre son digne capitaine à bord. Le second, qui faisait son stage sous ses ordres, vint respectueusement lui remettre le commandement, le petit équipage salua, les passagers lui firent fête : on le connaissait si bien dans ces parages !

A peine le joli bâtiment avait-il repris sa marche accélérée par le courant que le *Vélocé* apparut, navigant en sens contraire; son nom ne paraissait point justifié par son allure, mais la Gironde était grosse, et, d'ailleurs, les marins ne sont jamais pressés.

Robert de Madiran, qui l'était davantage, sans en trop savoir le motif, maugréa d'abord, se calma bientôt et prit passage sur le bateau paresseux avec la résignation sans mérite d'un musulman.

Il flottait moralement et physiquement au gré de circonstances imprévues, de sentiments divers, d'impressions confuses. Où allait-il ?... Était-il bien certain de le savoir ?... Quelle hâte le poussait vers la maison paternelle ?... N'était-ce pas pour y recevoir des reproches mérités sur son imprudence ?... Qu'avait-il besoin de s'y exposer bénévolement ?... Sa conscience et son amour-propre ne suffisaient-ils pas à rendre la leçon profitable ?... Pourquoi ?... Pour ne plus s'exposer à rencontrer Césarine d'Anglejean, la femme feinte, peinte et sans entrailles... pour ne plus entendre prononcer son nom... pour fuir jusqu'à son souvenir.

Ce n'est pas, cependant, que ce souvenir eût

conservé l'attrait mélancolique et dangereux de son premier voyage. Le coup de foudre des Accroches en avait étrangement modifié les sensations.

Césarine lui apparaissait aujourd'hui comme ces statuettes espagnoles que le goût national pare d'oripeaux voyants, maquille avec art et dote de vraies pierres précieuses. Quand on oûlève la peinture, les brillants et les étoffes, rien ne reste qu'une sorte de poupée rudimentaire qui ne mérite pas un regard d'artiste.

Mais sa vanité, plus que son cœur, souffrait de son erreur grossière, et l'on sait que le sexe fort — du moins il l'affirme — saigne prodigieusement par ces sortes de blessures.

Robert ne fit que toucher barré à Bordeaux, le temps nécessaire à régler ses comptes de garçon; à peine daigna-t-il serrer à la hâte la main des quelques jeunes gens qui, dans ses relations mondaines, pouvaient mériter ce nom banal d'amis, trop prodigué pour conserver sa valeur.

Et le train l'emportait vers Paris, comme vers la délivrance.

IX

M. de Madiran père habitait, l'hiver, un confortable petit hôtel dans la paisible rue Notre-Dames-Champs, qui a le privilège de garder encore des coins ombragés et riant en plein Paris.

Ce n'était point luxueux, ni dans le goût moderne; mais le logis de briques rouges, toutes



més, en sont arrivés à piller en plein jour les boulangeries. »

ESPAÑE. — Le gouvernement espagnol, qui passe brusquement des fêtes du mariage royal à une crise ministérielle, nous donne en ce moment un curieux spectacle.

Après l'échec de M. Posada-Herrera, le roi Alphonse a chargé M. Canovas del Castillo de former le nouveau cabinet. Celui-ci a essayé et s'est bien vite convaincu de son impuissance. Il s'est alors dit malade et a conseillé au roi de charger du mandat M. d'Ayala, président de la Chambre des députés. Aussitôt dit, aussitôt fait : M. d'Ayala reçut mission de former le ministère.

Quelques heures ne s'étaient pas écoulées que M. d'Ayala reculait à son tour devant la difficulté de sa tâche, et se retirait « pour cause de santé » : la maladie venait encore à point pour servir de prétexte.

Mais alors M. Canovas del Castillo, subitement guéri, a été rappelé au Palais royal et a reçu du roi un second mandat. Les députés nous disent qu'il l'a accepté et qu'il constitue « en ce moment » un ministère dont il aura la présidence.

En présence de ces chassés-croisés, nous nous demandons quelle comédie se joue *tra les montes* ! Le gouvernement ressemble à une farce du vieux théâtre.

On raconte qu'en prenant congé de la jeune reine Christine, les archiduchesses d'Autriche, ses parentes, lui auraient dit : « Au revoir, à bientôt ! » Leur prédiction pourrait bien se réaliser avant peu. Les révolutions sont fréquentes en Espagne ; elles commencent par des crises ministérielles, et elles finissent par des *pronunciamientos*. Don Alphonse en est à cette heure aux crises ministérielles.

RUSSIE. — A la suite d'une information arrivée à l'ambassade russe à Londres, et annonçant l'existence d'une conspiration tendant à détruire le train impérial, le czar a renoncé à son projet de voyage à Berlin.

### Chronique militaire.

L'École de guerre qui a remplacé, depuis plusieurs années, l'ancienne Ecole d'état-major à Paris, sera transférée à Compiègne au printemps de l'année prochaine.

L'administration de la guerre se serait entendue, dit-on, avec l'administration des beaux-arts, pour réserver à cette Ecole les bâtiments du palais.

L'École de guerre aura, l'an prochain, plus de cent élèves.

Les ministres de la guerre, de la justice, de l'intérieur, se sont mis d'accord, paraît-il, pour fixer enfin l'action des chefs de l'administration départementale sur la gendarmerie. Cette action, en ce qui concerne les préfets et les sous-préfets, consisterait principalement dans le droit, pour ces fonctionnaires, de donner des notes individuelles aux militaires de gendarmerie, d'exprimer leur

verdicts de lierre, exhaussé sur un maître perron de dix marches, à rampe de fer forgé aux armes de Madiran, avait fort bon air entre la cour, qu'il dominait de son toit aigu, et le jardin qui lui envoyait ses parfums.

C'était même le seul regret que le vieux gentilhomme emportât de Paris, lorsque, chaque printemps, il repartait pour ses terres de Champagne.

A cette époque de jeune verdure et de joyeuse éclosion, le jardin de la rue Notre-Dame-des-Champs offrait naïvement ses senteurs embaumées, étalait coquettement toutes ses parures, pour retentir le maître.

Le maître soupirait et parlait.

Les beaux jardins particuliers de Paris sont tous aussi délaissés. Quand leurs grandes sœurs, les promenades publiques, s'emplissent de foule et d'éclat, on les abandonne à la paresse d'un concierge, on verrouille leur grille, on oublie leur ombre, on dédaigne leurs fleurs. Sans remords, on les laisse devenir la proie de la poussière, du grand soleil, d'un arrosage insuffisant, d'une mortelle solitude.

Tandis que le gazon se dessèche, la moisissure envahit les portions ombreuses, et je ne sais rien de plus lamentable que les silencieux jardins des grands hôtels aristocratiques, lorsque leurs propriétaires mènent en province la bruyante vie de château.

avis sur les récompenses à leur accorder et sur les déplacements à leur infliger comme punition.

*Cedant arma togæ !* Mais nous ne pensons pas que le service de la gendarmerie y gagne beaucoup.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

#### Saumur.

M. le Préfet de Maine-et-Loire a pris, à la date du 10 décembre, l'arrêté suivant :

Le Préfet de Maine-et-Loire,  
Vu l'article 31 de la loi du 15 mars 1850 ;  
Vu l'article 4 du décret-loi du 9 mars 1852 ;  
Vu l'article 8 de la loi du 14 juin 1854 ;  
Vu la circulaire ministérielle du 28 octobre 1878 ;

Vu les délibérations du Conseil municipal de Saumur, en date du 10 octobre 1878 et du 18 août 1879 ;

Vu l'avis du Conseil départemental de l'Instruction publique, en date du 23 novembre 1879 ;

Arrête :  
Art. 1<sup>er</sup>. — A partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, les écoles publiques de filles de la rue du Préche et de la rue de la Visitation, ainsi que la salle d'asile publique de la Visitation, à Saumur, seront dirigées par des institutrices et directrices laïques.

Art. 2. — M<sup>lle</sup> Morère, Louise, sœur Saint-Hubert, de la congrégation de Saint-André de la Puye, qui dirige actuellement l'école publique de la rue du Préche ;

M<sup>lle</sup> Gase, Mélanie, sœur Marie-Séraphin, de la congrégation de Sainte-Anne de Saumur, qui dirige l'école publique de la Visitation ;

M<sup>lle</sup> Sanson, Marie, sœur Marie-Éléonore, de la congrégation de Sainte-Anne de Saumur, qui dirige l'asile public de la Visitation ;

Seront relevées de leurs fonctions à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1880.

Angers, le 10 décembre 1879.

Le Préfet,

Signé : A. BÉCHADE.

M. le Préfet de Maine-et-Loire a pris un arrêté semblable à l'égard des Sœurs de Sainte-Anne qui dirigent l'école communale de Montsoreau. Cet arrêté, comme celui de Saumur, est motivé sur les délibérations du Conseil municipal de Montsoreau.

C'en est donc fait ! Comme tant d'autres cités, Saumur n'aura plus, pour institutrices communales, d'institutrices congréganistes.

Vu les délibérations du Conseil municipal de la ville, M. le Préfet de Maine-et-Loire vient, d'un trait de plume, de leur donner congé à toutes, pour le 1<sup>er</sup> janvier 1880.

Cette mesure était indispensable, nous n'en doutons pas, pour l'affermissement de la République en France, car nos édiles (ils se plaisent à le reconnaître en petit comité) n'ont aucun grief à articuler contre les Sœurs de Saint-André ou celles de Sainte-Anne. Ils savent, au contraire, quels sont leurs titres à la reconnaissance publique ; mais ils doivent céder devant l'injonction, venue de plus haut, de tout *laissez*. Tel est le terme.

Les Dames de Saint-André de la Puye, du diocèse de Poitiers, dirigent l'école communale de la rue du Préche depuis 1821. Pendant 59 ans, avec un zèle, un dévouement qui ne se sont jamais démentis, avec une intelligence qui a toujours été reconnue, ces

Cette année-là, M. de Madiran, retenu par un accès de goutte, n'était point encore parti pour la campagne. Il y gagnait d'apprécier, pour la première fois, tout le charme printanier de son habitation parisienne.

Les roses du jardin lui paraissaient plus suaves que celles de Madiran, et les petits oiseaux chantaient mieux que les oiseaux champenois. L'aimable vieillard attribuait ce phénomène au voisinage du Luxembourg où, chaque jour, un concert de musique militaire attire les moineaux oisifs aussi bien que les promeneurs.

C'était un homme de grande énergie, quoique de santé délicate, et d'esprit très-fin, avec une apparence affable. Ses soixante-dix ans n'avaient nullement refroidi un cœur généreux épris de toutes les nobles causes. Ses cheveux blancs, encore épais, soyeux et soulevés comme par l'invisible souffle d'une persistante jeunesse morale, avaient recouvert un front de paladin. Maintenant ils recouvraient le front d'un sage.

Le retour imprévu de Robert lui causa une joie paternelle, doublée d'une satisfaction de conseiller. Il ne doutait pas que sa lettre si affectueuse et si prudente n'eût porté des fruits.

Evidemment son fils, éclairé par ses leçons, avait rompu les projets peu sensés auxquels il n'avait accordé qu'à regret une approbation restrictive, et, libre par l'accord de leur commune tendresse,

Dames ont formé et guidé plusieurs générations de jeunes filles, lesquelles, devenues femmes, se sont distinguées et se distinguent encore par leur bonne tenue, et par les sentiments nobles et élevés d'épouses et de mères, aussi bien que par leur instruction. Et ce sont leurs institutrices, toujours gratuites, que nos édiles chassent, sans souci des résultats qu'elles ont obtenus et avec une ingratitude bien digne de leur esprit de parti et d'irréligion.

Il y a longtemps que cette épée de Damoclès était suspendue sur leurs têtes ; mais on se plaisait à compter sur plus de jugement et de bon sens. N'était-ce pas assez de traiter depuis sept ans les Sœurs comme des parias en leur refusant l'allocation accordée à l'école laïque, et, à leurs enfants, les faveurs que l'on prodigue avec tant de générosité à ceux qui fréquentent cette même école laïque ? Voilà, avec ce système d'arbitraire et d'inégalité, des brandons de discorde que l'on n'a pas ménagés à la population, et dont on comble la mesure aujourd'hui en expulsant les Sœurs.

Si les Dames de Sainte-Anne n'ont pas, dans le quartier de la Visitation, des états de service aussi anciens, elles en ont d'assez nombreux dans la ville pour avoir droit à plus d'égards. Ces mêmes Religieuses, qui élèvent les enfants pauvres, les gardent depuis l'âge le plus tendre, et dès l'aube du jour, pour laisser tout le temps libre à la mère de famille, se prodigent encore pour porter secours à toute cette population indigente lorsque quelque calamité la frappe plus particulièrement. Hélas ! les occasions ne sont que trop fréquentes. Chaque année, la Loire ne visite-t-elle pas les demeures toujours humides du pauvre de la Visitation ? Et de qui reçoit-il le plus de visites et d'encouragement, le plus de secours, si ce n'est des filles de Jeanne de la Noue, qui les connaissent depuis longtemps et savent d'avance quels sont leurs souffrances et leurs besoins ?

Maintenant, à Madame l'institutrice future laïque de se prodiguer avec la même abnégation, et de se montrer aussi ingénieuse à se procurer des ressources pour soulager l'indigence, et aussi dévouée en payant de sa personne.

#### LE FROID.

Le thermomètre est redescendu cette nuit à 10 degrés au-dessous de zéro. Le baromètre se maintient à 775 et la bise souffle toujours de l'Est.

Aujourd'hui, il y a un fort brouillard. Les arbres se sont couverts partout de chevelures blanches qui leur donnent le plus bel aspect.

Les glaçons se sont arrêtés hier soir, vers 6 heures, au pont Cessart, et se sont promptement soudés. Le fleuve ne présente plus qu'une immense nappe de glaces immobiles de Saumur à Montsoreau.

Cette reprise du froid est générale ; les journaux de Paris, en le constatant, ajoutent :

« C'est hiver qui s'annonce si rigoureux n'est pas près de finir, car un signe certain

Robert revenait achever de se guérir auprès de lui.

(A suivre.) CLAUDE DE CHANDENEX.

### Théâtre de Saumur.

Direction CHAVANNES.

Mardi 16 décembre 1879,

3<sup>e</sup> REPRÉSENTATION AVEC LE CONCOURS DE

M<sup>lle</sup> REGGIANI

Première chanteuse contralto, des Italiens

**CHARLES VI**

Grand opéra en 5 actes, paroles de Casimir Delavigne, musique d'HALÉVY.

M<sup>lle</sup> REGGIANI remplira le rôle d'Odette.

Distribution. — Charles VI, M. Rougé ; le Dauphin, M. Gense ; Raymond, M. Sureau ; le duc de Bedford, M. Letellier ; Gontrand, - Lionel, M. Delersy ; l'homme de la forêt, M. Démon ; Jean-sans-Peur, M. Pascaud ; d'Orléans, M. Letellier ; Clisson, M. Preys fils ; le duc de Lancastre, prétendant à la couronne de France, - Odette, M<sup>lle</sup> REGGIANI ; Isabelle de Bavière, M<sup>lle</sup> Gally.

Chevaliers français et anglais, seigneurs et dames de la cour, soldats français et anglais, pages, bourgeois, bourgeois, étudiants, peuple, etc., etc.

Au 3<sup>e</sup> acte : grand cortège. — 150 personnes paraîtront dans cet ouvrage.

Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 h.

que le froid doit persister et devenir même plus intense, c'est l'arrivée en masse des mouettes chassées par les frimas du Nord. Des bandes considérables de ces oiseaux de mer sont venues s'abattre sur le fleuve. Un grand nombre de canards sauvages et de sarcelles sont venus aussi élire domicile dans les eaux et aux abords de la Seine, aux environs des ponts d'Austerlitz et de Notre-Dame. »

Il y a eu des tourmentes de neige dans presque tout le département du Nord ; à Bar-le-Duc on signale 25° au-dessous de zéro, à Verdun 22°, à Compiègne 18°.

A Paris, la charité privée opère des merveilles pour soulager les misères les plus intéressantes. En cinq jours, le *Figaro* a déjà réuni une somme de plus de 460.000 fr. Jamais souscription n'avait aussi bien marché.

#### CYNIQUE ESCROQUERIE.

Dans l'après-midi de mardi dernier, un individu se présente chez M. le docteur X à Saumur, et le prie instamment de venir voir son père, très-malade, à Allonnes. Son père a une fluxion de poitrine. Sa famille est désolée, lui-même essuie un pleur ; enfin, d'accord avec le médecin de la localité, tout le monde sollicite une consultation.

Malgré les trois lieues sur une route de glace et le froid qu'il fait, le docteur promet de se rendre le lendemain près du malade.

Au seuil de sa porte, son quémendeur lui dit :

« Voyez-vous, Monsieur, je suis parti si troublé, si préoccupé, que j'ai oublié mon porte-monnaie sur le coin de la table. Il me fait faute à cette heure ; j'ai mis deux heures à faire la route qui est bien glissante, et je me sens besoin de prendre quelque chose. Si j'osais, je vous prierais de me prêter cinq francs que je vous rendrais demain à la maison. »

Le docteur n'a pas de raison de se défier : l'individu ressemble à un brave homme d'Allonnes ; il lui a fourni sur son père, sa maladie, sa maison, des détails trop précis... Il donne les cinq francs ; et le lendemain, cahin-caha, va à Allonnes, où il trouve le malade chez lequel on l'avait adressé dans la plus florissante santé, à laquelle aucune fluxion de poitrine n'était venue porter atteinte.

Il a trouvé également que l'escroquerie allait loin, et a déposé plainte et signalement entre les mains de M. le commissaire de police.

Nous faisons des vœux pour que cet habile filou tombe promptement sous la main de la justice. Son exploit mérite les honneurs d'un jugement.

#### ANGERS.

Souscription pour les Pauvres de la ville d'Angers. — Comité libre de Bienfaisance.

En présence des rigueurs vraiment exceptionnelles de la saison, il s'est constitué, mercredi, dans la ville d'Angers, un Comité libre de Bienfaisance, qui se propose de recueillir les sommes que la charité publique voudra bien lui confier pour les répartir immédiatement entre tous les nécessiteux, sans autre souci que celui de soulager les véritables misères.

Le Comité fait appel, sans distinction d'opinion religieuse ou politique, à tous les cœurs généreux qui pensent que la charité doit demeurer absolument étrangère à toutes les divisions de parti.

Le *Courrier d'Angers*, l'*Etoile*, le *Journal de Maine-et-Loire* et l'*Union de l'Ouest* ont désigné pour faire partie de ce Comité : M. P. Moutet, Cassin de la Loge, Blavier, comte de Gautret.

Les journaux l'*Electeur* et le *Patriote de l'Ouest*, invités à adjoindre à ce Comité chacun un de leurs représentants, n'ont pas transmis leur réponse.

La Souscription est ouverte dans les bureaux de tous les journaux adhérents, et les fonds souscrits devront être versés au nom de M. P. Moutet, trésorier du Comité.

De son côté, l'Administration municipale d'Angers informe qu'une souscription pour les pauvres est ouverte au Bureau de bienfaisance.

On écrit à l'*Union de l'Ouest*, du canton de Saint-Georges-sur-Loire :

« Dans l'hiver de 1855-56, il y eut d'assez sérieux dommages causés par le verglas.



Mais ces dommages ne sont rien si on les compare à ceux de la nuit du 4 au 5 décembre dernier. Une pluie glaciale tomba toute la journée du 4, se congelant au fur et à mesure, et vers le soir les arbres étaient revêtus d'une couche de verglas d'une épaisseur extraordinaire. De tous côtés, on voyait les branches, cédant sous ce poids énorme, s'incliner vers la terre; quelques-unes se brisaient; cependant, si le temps restait calme, on pouvait espérer encore que le mal ne serait pas trop grand. Mais à la nuit tombante le vent s'éleva, grandit peu à peu et se mit bientôt à souffler en foudre du Nord-Est. Ce fut alors quelque chose de terrible et de magnifique à la fois, comme une sorte de bataille gigantesque livrée à nos vieux chênes par l'ouragan.

Quelle nuit! A chaque instant, au milieu des hurlements de la tempête, on entendait des détonations pareilles à des décharges d'artillerie, suivies de véritables feux de file. C'étaient les chênes centenaires, les ormes, les frênes qui s'abîmaient sous la rafale, tandis que les jeunes arbres se brisaient net par la moitié!

Vers le matin, le calme se rétablit, mais le mal était fait, il dépassait même les prévisions. Le jour, en se levant, éclaira une scène de désolation. Le sol jonché de débris, les arbres déchirés, brisés du haut en bas, les peupliers surtout n'ayant plus de cimes, plus de branches, nus comme des poteaux de télégraphe; à moins de l'avoir vu, rien ne peut donner idée de ce spectacle lamentable.

Tous les parcs du pays, Serrant, l'Épinay, la Comterie, la Bénédière, le Pin, Lancrau, le Chillon, etc., etc., sont littéralement ravagés. Il faudra dix ans pour réparer le désastre d'une nuit, et encore bien des dégâts sont-ils irréparables.

Un sérieux accident a failli arriver le 4 décembre au soir, sur la ligne du chemin de fer d'Angers à Nantes, entre la gare de Champocé et celle de Saint-Georges-sur-Loire. Au moment où le train qui part de Nantes à 5 heures 40 s'engageait dans la tranchée qui se trouve en face de l'Épinay, propriété du vicomte de Comont, un poteau du télégraphe, cédant sous la charge du verglas et la violence du vent, tomba sur la guérite du serre-frein, brisa cette guérite et précipita l'homme sur la voie. Par un bonheur inespéré, cet homme en est quitte, nous assure-t-on, pour quelques contusions sans gravité.

#### MORTS DANS LA NEIGE.

Le froid fait malheureusement toujours des victimes. Nous avons encore aujourd'hui à signaler la mort de trois personnes:

Le 8 décembre, on a trouvé sur un chemin d'exploitation dit de Suetle, dépendant de la commune de Nuaille, canton de Cholet, le cadavre d'un individu inconnu paraissant âgé de 45 à 50 ans.

Cet homme a été trouvé la tête dans la neige et les pieds en l'air et complètement gelé.

Le 5 du courant, le nommé Julien Perrin, âgé de 38 ans, cultivateur au village de la Boullerie (Mayenne), était trouvé mort sur un chemin d'exploitation conduisant de la route de Villaines à son domicile.

La veille il était parti de la foire de Villaines vers 5 heures et demie du soir, et n'avait nullement l'air d'être en état d'ivresse.

Dans la nuit, vers onze heures, deux jeunes gens le trouvèrent étendu sur la neige.

Le même jour, le fermier des Arcis, commune de Montsurs (Mayenne), en allant à sa loge, y trouva un homme étendu la face contre terre et ne donnant plus aucun signe de vie.

Il a été reconnu pour être le sieur Paris, Michel-Constant, âgé de 29 ans, maréchal à Deux-Evaillés.

Il s'était débattu et s'était même fait des contusions aux jambes sur des instruments agricoles; la neige lui recouvrait en partie la tête; il avait toute la figure violacée.

#### POITIERS.

Le froid est toujours des plus vifs à Poitiers. Le Clain est pris partout et recouvert d'une épaisse couche de glace sur toute sa longueur, chose qui n'était pas arrivée depuis l'hiver 1870-1871.

L'archiduchesse Elisabeth d'Autriche, mère de la reine d'Espagne, est passée hier soir à la gare de Poitiers. Elle a dîné au buffet, où était servi un dîner de quarante deux couverts.

Mardi, à 14 h. 20 du soir, est également passé à la gare de Poitiers le corps de musique composé d'artistes espagnols se rendant à Paris pour prendre part à la fête de la presse organisée en faveur des inondés de Murcie. Ces musiciens occupaient six wagons.

#### NANTES.

L'Administration municipale fait annoncer dans les journaux de Nantes qu'une souscription est ouverte à la Mairie pour venir en aide aux ouvriers sans travail et aux familles nécessiteuses de la ville.

Nous apprenons l'arrestation d'un sieur M... (Ferdinand), receveur centralisateur des chemins de fer de l'Etat. Il serait inculpé d'avoir soustrait diverses sommes, dont la totalité dépasserait 6,000 fr. Il a été incarcéré à la prison de Nantes.

Il s'en est fallu de peu que le dégel se produisît.

Une dépression avait amené des vents du Sud-Ouest sur la Manche et l'Angleterre avec adoucissements de température. Le dégel a commencé à Londres. Sous cette influence, le thermomètre est remonté à 6 degrés au-dessus de zéro à Cherbourg.

Le temps est encore au froid, mais nous restons dans le voisinage d'une région à température relativement élevée qui peut nous amener encore de la neige et de la pluie.

À la neige du Nord-Est, dont la prodigieuse quantité couvre encore les deux tiers de la France, est venue se joindre la neige du Sud. Le coup de vent qui nous a apporté ce supplément de calamités a fait remonter légèrement la température; l'accentuation de ce courant eût probablement amené un dégel rapide, mais le thermomètre, qui avait monté jusqu'à 4 degrés au-dessus de zéro, est retombé plus bas.

#### OBSERVATOIRE DES CORBIÈRES.

Probabilités du temps du 12 décembre au 12 janvier.

Vers les 12, 13, 16, 19, 20, 24 décembre, retours de gros temps sur l'Europe occidentale avec vents épouvantables et abondantes chutes d'eau — sous forme de pluie et de neige — qui pourront entraîner de fortes crues. Alors, mers parfois houleuses avec raz-de-marée; premières dates à craindre. Après les 20, 24 et jusque vers les 28, 29, temps moins rigoureux, accalmies. — Vers les 28, 29, mauvais.

Les hautes stations météorologiques pourront donner des avertissements très-utiles sur l'importance de la fonte des neiges. Les désagréments seront d'autant plus à redouter qu'il y a dans les diverses périodes ci-dessus beaucoup de probabilités de courants violents du S.-O. et du S.-E.

Toujours plus fortes concentrations de chutes d'eau dans l'ouest, le nord, l'est et le centre de la France, dans le bassin du Rhin et surtout vers l'Espagne, le Portugal et leur latitude.

Froid on ne peut plus rigoureux pendant les douze premiers jours de janvier. Midi éprouvé; ici même, vers le 4<sup>e</sup> et le 5, neige abondante, particulièrement sur et touchant la Provence. Un radoucissement de température pourra suivre de près ces dernières dates et causer de nouvelles crues.

Observations. — L'hiver est bien avancé, comme nous l'annoncions dans notre bulletin général du 5 octobre; attendons-nous à l'avoir rigoureux, ainsi que nos calculs d'alors nous l'ont fait prévoir.

STUBLEIN (DES CORBIÈRES).

#### Terres cuites artistiques de Vallauris.

Quai de Limoges, à Saumur.

Parmi les marchands qui viennent braver sur notre quai le froid terrible d'un de nos plus cruels hivers, et qui méritent par leur courage toutes nos sympathies, il en est un que le mauvais temps a retardé et qui n'a pu étaler qu'aujourd'hui ses produits qui, par leurs formes artistiques et élégantes, séduiront, nous en sommes persuadés, tous les amateurs sérieux de céramique.

Les vases que nous y trouvons ont été copiés, pour la forme, sur les modèles qu'offrent à nos yeux les musées égyptiens, Cam-

pana, étrusques, grecs et romains. Quant aux émaux qui les recouvrent et qui se fondent si harmonieusement, ils rappellent avantageusement les tons les plus beaux des marbres antiques et des vitrifications vénitiennes. — Nous voyons aussi, à côté d'œuvres des produits de l'art gothique arabe et moderne, des jardinières Louis XV et Louis XVI, et enfin tous les merveilleux bibelots qui font de nos salons élégants des musées en miniature.

Nous recommandons donc avec plaisir les Terres cuites artistiques de Vallauris, qui ont eu la grande médaille de vermeil à l'Exposition, et dont le propriétaire, pour engager le public saumurois à braver l'âpre bise qui persiste si malheureusement, se propose de réduire les prix autant qu'il lui sera possible.

40 0/0 DE DIMINUTION.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 3 novembre au 5 décembre.

N° D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOUEFS.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.	
		1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.
1	Bouchon.	10	5	1	5	4	12	8	16
2	Tessier.	10	5	1	5	4	12	8	16
3	Goblet.	10	5	1	5	4	12	8	16
4	Béchereau.	10	5	1	5	4	12	8	16
5	Boulin.	10	5	1	5	4	12	8	16
6	Laigle.	10	5	1	5	4	12	8	16
7	Prouteau.	10	5	1	5	4	12	8	16
8	Chalot.	10	5	1	5	4	12	8	16
9	Pallu.	10	5	1	5	4	12	8	16
10	Groleau.	10	5	1	5	4	12	8	16
PORCS.									
1 <sup>re</sup> 2 <sup>e</sup>									
CHARCUTIERS.									
MM.									
1	Dutour.	17	6	1	1	1	1	1	1
2	Raineau.	17	6	1	1	1	1	1	1
3	Bandoin-R.	17	6	1	1	1	1	1	1
4	Brunet.	17	6	1	1	1	1	1	1
5	Vilgrain.	17	6	1	1	1	1	1	1
6	Sanson.	17	6	1	1	1	1	1	1
7	Sève.	17	6	1	1	1	1	1	1
8	Moreau.	17	6	1	1	1	1	1	1
9	Cornilleau.	17	6	1	1	1	1	1	1
10	Rousse.	17	6	1	1	1	1	1	1
11	Capit.	17	6	1	1	1	1	1	1
12	Goblet.	17	6	1	1	1	1	1	1

#### Faits divers.

On lit dans le Journal de Chartres :

« Un triste accident de chasse a jeté, lundi, une vive émotion dans notre ville.

M. Victor Corrad, percepteur surnuméraire, avait aperçu des poules d'eau sur le bras de rivière qui longe la propriété de son père, aux Filles-Dieu. Après avoir en vain tiré sur elles de la rive, il recharga son fusil et, l'ayant armé, voulut descendre dans un bateau qui se trouvait là.

Son pied vint-il à glisser ou le chien du fusil s'embarassa-t-il dans la chaîne du bateau au moment où M. Corrad le détachait? Toujours est-il que le coup partit et, faisant balle, vint frapper obliquement le pauvre jeune homme sous l'aisselle droite. L'humérus fut fracturé, tandis qu'une artère importante se déchirait. On accourut au bruit. Tous les secours, hélas! étaient inutiles: la mort avait été instantanée.

Un remède du docteur Zadig, dans le Voltaire, à l'adresse des gouteux :

B..., le banquier riche, disait l'autre jour au docteur P... :

— Je vous en supplie, docteur, indiquez-moi ce qu'il faut faire pour me débarrasser de la goutte.

— C'est bien simple, répond l'Esculape parisien; vivez avec trois francs par jour et gagnez-les.

Tous les Saumurois apprendront avec plaisir que M. NORMANDINE, pharmacien à Saumur, est dépositaire du Spasalgique-Maréchal. Ce merveilleux remède, qui enlève instantanément les névralgies et les migraines, les maux de dents et les maux de tête, se trouve également dans toutes les bonnes pharmacies et ne coûte que 2 fr.

Il est peu de maladies qui aient suscité la création d'autant de médicaments que l'asthme. La plupart de ces remèdes, plus ou moins inactifs, sont tombés dans un oubli justement mérité. L'action remarquable du goudron sur les bronches et les muqueuses en général a provoqué de nombreuses expériences, desquelles il résulte aujourd'hui qu'un des meilleurs traitements de l'as-

thme consiste dans l'emploi des Capsules de Goudron de Guyot. Dans la plupart des cas, deux ou trois capsules, prises au moment de chaque repas, amènent un soulagement rapide; il convient de dire que, lorsque l'affection est déjà ancienne, on devra continuer le traitement pendant quelque temps. Du reste, en raison du rapide bien-être qu'ils en éprouvent, les malades sont rarement tentés de supprimer l'emploi des Capsules de Goudron avant la guérison complète. Ce mode de traitement revient à un prix des plus modiques, environ dix ou quinze centimes par jour.

Pour être bien certain d'avoir les véritables Capsules de Goudron de Guyot, on devra exiger, sur chaque flacon, la signature Guyot imprimée en trois couleurs.

Dépôt dans la plupart des pharmacies. (11)

#### AUX MÈRES DE FAMILLE.

Une Parisienne très au courant de toutes sortes d'achats, et en position de faire profiter de toutes les occasions qui peuvent se présenter, se charge, moyennant une commission de 5 0/0, de l'achat et expédition de toutes sortes d'objets. La facture du marchand accompagne toujours la marchandise. Paiement contre remboursement. Ecrire franco à M<sup>me</sup> GAUTHIER, place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré :

TEXTE : Courrier de Paris, par Jérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Théâtres, par Jérôme. — Naturalisation des Israélites en Roumanie, par P. Kauffmann. — Courrier du Palais, par maître Guérin. — Exposition internationale de Sydney, par F. Bourgeat. — Les Belles Amies de M. de Talleyrand, par M<sup>me</sup> Mary Summer (suite). — La seconde Aiguille de Cléopâtre, par R. Bryon. — Le Champ de la Veuve, tableau de M. Georges Boughton. — Françoise, par A. de Pontmartin (suite). — La Suisse, ouvrage de M. Jules Gourdaul. — Bulletin financier. — Le Musée du Louvre, publication artistique. — Courrier des Modes, par M<sup>me</sup> Iza de Cérigny. — Échecs.

GRAVURES : Courses de lévriers sur la pelouse de Bagatelle, au bois de Boulogne. — Salon de 1879 : Niche, portrait de M<sup>me</sup> Judic, tableau de M. E. Wauters. — La naturalisation des Israélites en Roumanie : les aspirants allant se faire inscrire au bureau de police d'Issy. — Exposition internationale de Sydney : la cérémonie d'ouverture. — M. Michel Chevalier, membre de l'Institut, décédé le 29 novembre. — La seconde Aiguille de Cléopâtre, offerte aux États-Unis par le khédivé d'Égypte. — Le Champ de la Veuve, tableau de M. Georges Boughton. — Le fort de Joux. — Rébus.

Abonnements (Paris et départements) : 1 an, 22 fr.; 6 mois, 11 fr. 50; 3 mois, 6 fr. — Bureaux : rue Auber, 3, place de l'Opéra.

#### ALMANACH DE L'UNIVERS ILLUSTRÉ

Pour 1880 — 23<sup>e</sup> Année.

Élégante brochure de 64 pages, format colombier, avec couverture dessinée par Ferdinandus et imprimée en couleur.

Nombreuses gravures et texte intéressant sur tous les événements de l'année : Faits militaires, portraits de célébrités, scènes de pièces en vogue, fêtes et cérémonies, revue comique par Cham, etc.

50 CENTIMES.

Envoi franco dans les départements : 60 cent.

En vente : Aux Bureaux de l'Univers illustré, Librairie Calmann Lévy, 3, rue Auber; à la Librairie Nouvelle, boulevard des Italiens, 15, et chez tous les libraires et marchands de journaux.

12<sup>e</sup> ANNÉE.

## LE MONITEUR

DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE

Paraît tous les Dimanches

en grand format de 16 pages.

Résumé de chaque numéro :

Bulletin politique. — Bulletin financier. Revue de toutes les valeurs de la Bourse. Recettes de chemins de fer. Correspondances étrangères. Coupons échus, appels de fonds. Cours des valeurs en banque et en bourse. Revue des Charbonnages. Bulletin agricole. Liste des tirages. Vérification des numéros sortis. Réponse aux abonnés par journal. Renseignements financiers.

PRIME GRATUITE

MANUEL DES CAPITALISTES

Un fort volume de 500 pages in-8<sup>e</sup>,

Ouvrage le plus complet qui existe, contenant l'histoire de toutes les valeurs.

ABONNEMENT D'ESSAI

Pour mettre tout le public à même de faire la comparaison avec les autres journaux financiers.

2 Francs la 1<sup>re</sup> Année

Avec droit à la prime gratuite.

PARIS. 7, rue Lafayette, PARIS.

Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.



## MUSÉE DES FAMILLES

41, Rue Saint-Roch. — Paris.

Depuis bien des années, nous suivons le développement du MUSÉE DES FAMILLES et constatons, non sans un certain étonnement, le succès toujours croissant d'une publication qui date de si loin. Ce succès, nous en avons recherché les causes et nous les avons trouvées dans l'excellence de son cadre et dans la manière dont il est rempli.

Le MUSÉE DES FAMILLES, en effet, forme une véritable encyclopédie instructive et intéressante; sans avoir rien changé à sa forme, il faudrait bien se garder de croire qu'il soit ce qu'il a été dans ses premières années, il a progressé avec son temps et il porte aujourd'hui à ses nombreux lecteurs une nourriture intellectuelle plus forte que celle qu'il leur donnait autrefois; il a suivi le mouvement de l'époque, fait une plus large part au goût de notre génération, de nos familles, plus vivement tournées vers les enseignements de l'histoire, de la science, de la géographie mises en action dans des récits pleins de mouvement et d'intérêt.

Le MUSÉE a le grand caractère des œuvres destinées à grandir, il possède l'animation, la vie, et il a acquis cette autorité morale qui fait de lui l'hôte de toutes les familles,

la lecture de toutes les veillées, l'ami de tous, cher à tous les âges, à tous les sexes, et répandant partout des idées saines, une instruction solide, et la lumière.

Ajoutons qu'en abaissant le prix de la troisième série à quatre francs le volume (tomes 31 à 45), comme elle l'avait déjà fait pour les deux premières séries (tomes 1 à 30), l'Administration a mis à la portée des bourses les plus modestes cette précieuse et unique collection.

Nous souhaitons à notre vieil ami, le MUSÉE DES FAMILLES et à son annexe les MODÈS VRAIES, pour nous encore plus que pour lui, la continuation de sa bonne fortune, il la mérite à tous égards.

**SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS**  
rendues sans médecine, sans purges et sans frais par la délicieuse farine de Santé dite :

## REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement,

anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparat, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BARRI, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYLET, instituteur à Cheysoux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine.

cines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean; à Paris, Besson, successeur de Texier; J. Russon, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>e</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

## CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. 25 matin.		10 h. 30 matin.		10 h. 30 matin.	
8 10 —				9 50 soir.	
1 25 soir.		4 50 soir.			
4 55 —					
7 40 —		11 35 —			

  

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 30 matin.		8 h. 52 matin.		9 h. 48 matin.	
10 45 —		5 14 soir.		6 25 soir.	
12 15 soir.		8 25 —		4 15 —	
6 45 —		10 35 —		11 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 DÉCEMBRE 1879.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %			Crédit Foncier colonial	498 75			Canal de Suez	715	5		
3 % amortissable			Crédit Foncier, act. 500 f.	1063			Crédit Mobilier esp.				
4 1/2 %			Obligations foncières 1877	374			Société autrichienne	582 30			
5 %			Soc. gén. de Crédits industriels et commercial	703			OBLIGATIONS.				
Obligations du Trésor			Crédit Mobilier	612 30	7 50		Orléans	387 50			
Dép. de la Seine, emprunt 1857			Crédit foncier d'Autriche	718 75	3 75		Paris-Lyon-Méditerranée	381 50			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860			Est	706 25		2 50	Est	379 50			
— 1865, 4 %			Paris-Lyon-Méditerranée	1130			Nord	394 75			
— 1869, 3 %			Nord	580			Ouest	388 50			
— 1871, 3 %			Midi	1130			Midi	383			
— 1875, 4 %			Ouest	760			Paris (Grande Ceinture)	387 50			
— 1876, 4 %			Compagnie parisienne du Gaz	1930			Paris-Bourbonnais	386 50			
Banque de France			C. gén. Transatlantique	695		3 75	Canal de Suez	560			
Comptoir d'escompte											
Crédit agricole											

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS GARE DE SAUMUR

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin.	express-poste.
6 — 45 —	directe à Angers.
8 — 56 —	omnibus-mixte.
1 — 25 —	soir.
3 — 33 —	express.
7 — 15 —	omnibus.
10 — 37 —	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte.
8 — 31 —	omnibus.
9 — 40 —	express.
12 — 40 —	soir.
4 — 44 —	omnibus-mixte.
10 — 28 —	omnibus-mixte.
	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive Saumur à 6 h. 56.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTHIER, notaire à Saumur, successeur de M<sup>e</sup> CLOUARD.

### A VENDRE DEUX MAISONS

Situées à Saumur, rue des Pâtes, AVEC JARDINS. D'une superficie de 40 ares, donnant sur la rue du Petit-Versailles. S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> GAUTHIER, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTHIER, notaire à Saumur, successeur de M<sup>e</sup> CLOUARD.

### A VENDRE

PAR ADJUDICATION, En l'étude de M<sup>e</sup> GAUTHIER, Le dimanche 28 décembre 1879, à midi,

### LA MAISON DE CAMPAGNE

DE M. CHRISTIANI, Située à la Croix-Cassée, commune de Villebernier.

### A VENDRE

A près de 80/0. PETITE MAISON A PARIS Située au centre de Grenelle. Elle comprend : deux boutiques louées à bail, trois étages et vaste grenier que l'on peut convertir en chambres; eau, cave, petite cour. — Produit : 2,832 fr. — Prix : 32,000 fr. — Ecrire franco à M. GAUTHIER, place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

### A LOUER

BOUTIQUE DE FORGERON A Saint-Lambert-des-Lèves, canton de l'Oie-Rouge. S'adresser à M. BLAIN. (659)

ON DEMANDE un ancien sous-officier de cavalerie pour donner des leçons d'équitation dans un manège très-important d'une ville de l'Ouest. S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

### VENTE MOBILIÈRE

Pour cause de changement de domicile. A Montreuil-Bellay, chez M<sup>me</sup> veuve AUBERT, Le dimanche 14 décembre 1879, à midi, et le mardi suivant, à neuf heures du matin.

### On vendra :

Vaisselle, batterie de cuisine, glaces, tableaux, literie, meubles de salon, de salle à manger, de chambres à coucher, tables, chaises, fauteuils, pendules, garnitures de cheminées et autres bons objets. (675)

### A LOUER

PRÉSENTMENT, Ou pour la Saint-Jean prochaine, PORTION DE MAISON S'adresser à Saint-Joseph, rue Haute-Saint-Pierre.

### A VENDRE

JOLIE PETITE VOITURE A quatre roues. S'adresser au bureau du journal.

### VINS ROUGES — CIDRES

EXCELLENT VIN ROUGE de table à 110 francs la barrique de 220 litres, logé en bon fût. CIDRE DOUX à 42 francs la barrique de 228 litres, fût à fournir par l'acheteur. Le tout rendu franco en gare de Saumur. S'adresser chez M. V. BORET, rue Saint-Nicolas, 34, Saumur. (667)

### INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS. Guérison par le traitement du docteur BEAUFUMÉ, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

## LIBRAIRIE ABEL PILON

A. LE VASSEUR, Succ<sup>r</sup>, ÉDITEUR

33, rue de Fleurus, 33 PARIS

33, rue de Fleurus, 33 PARIS

## CINQ FRANCS PAR MOIS

jusqu'à CENT francs d'acquisition

Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois

Dictionnaires, Histoire, Géographie, Littérature, Ouvrages illustrés, Gravures, Musique, etc.

EXTRAIT DU CATALOGUE. — OUVRAGES DE FONDS

GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL de la France, de l'Algérie et des Colonies, 106 cartes et texte contenant la matière de dix vol. in-8°, 2 vol. reliés riches. Prix : 225 fr., payables 20 fr. par 4 mois.  
GRAND ATLAS UNIVERSEL moderne, par Doroup, 40 cartes double in-folio. Prix : 90 fr.  
TRAITE GÉNÉRAL DE BOTANIQUE par Henricq, Gérard et Revill. 4 beaux vol. gr. in-8° dont 2 vol. Atlas cont. 202 planches magnifiques coloriées. Prix : 200 fr., payables 25 fr. par trimestre.  
TRAITE GÉNÉRAL D'HORTICULTURE théorique et pratique, par Gérard, Dupuis et Henricq. 6 beaux vol. grand in-8°, dont 3 Atlas contenant 150 planches magnif. color. 200 fr., payab. 20 fr. par 3 mois.

Envoi franco des Catalogues de Librairie et de Musique

M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un petit clerc.

### PUITS FORÉS

Ces PUIITS peuvent se creuser en toutes saisons, dans les terrains d'alluvion, sables et quelques tufs. Dans les caves, dans un espace de deux mètres carrés, sans compromettre la solidité de la maison. S'adresser à M. C. CARRIÈRE, pompier à La Menitrière (Maine-et-Loire).

### VICHY

Plus de Mauvaises Digestions Avec la délicieuse Liqueur de Table, Pastilles et Sucre d'Orge aux sels de Vichy, préparés par les Pères Célestins, de Vichy. Chez M. DEMONT (maison Lasalle), pâtissier, seul dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. Fine Champagne anti-diabétique et préservative. (36)

## MEUBLES ET TAPISSERIE

## E. MARAIS

TAPISSIER-DÉCORATEUR

49, Rue d'Orléans, Saumur.

MEUBLES DE TOUS STYLES, SIÈGES & TENTURES

Travaux en tous genres à façon.

## LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle. PARIS — 49 Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.